

FONDS COVID BORDEAUX MÉTROPOLE 0 salarié

Commerçants, Artisans, Entreprises

Bordeaux, le 6 juillet 2020

Fonds d'urgence « entreprises 0 salarié » : Ouverture du site le 8 juillet

10 000 entreprises de « 0 salarié » vont pouvoir bénéficier de ce nouveau Fonds de soutien proposé par Bordeaux Métropole en partenariat avec la CCI Bordeaux Gironde, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture. Seule condition, faire sa demande sur le site www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr et remplir les conditions d'attribution. Dépôt des dossiers entre le 8 et le 31 juillet.

Pour faire face aux problèmes de trésorerie liés à la crise du Covid, Bordeaux Métropole avait lancé du 11 mai au 30 juin dernier un Fonds d'urgence métropolitain doté de 15,2 M€ et destiné aux entreprises de 1 à 5 salariés fragilisées par la crise sanitaire. Plus de 4 000 dossiers ont ainsi été instruits pour plus de 7,6 millions € versés. Un dispositif qui a permis le maintien de plus de 9 700 emplois.

Fonds d'urgence métropolitain : élargissement aux entreprises de 0 salarié

Face à la demande croissante d'entreprises qui ne « cochaient pas toutes les cases d'admission », Bordeaux métropole a souhaité l'élargir aux entreprises comptant « 0 salarié ». Une aide de 1 000 € leur sera versée selon les critères suivants : travailleur indépendant, micro-entrepreneur ou société commerciale n'employant aucun salarié, situation géographique sur le territoire de Bordeaux Métropole, CA égal ou supérieur à 30 000 €, perte de CA de 40% entre le 1^{er} et le 30 avril 2020.

Une gestion quotidienne de dossiers sur la plateforme

Sur un plan pratique, les demandes seront déposées sur une plateforme spécialement créée (www.fondsurgencebordeauxmetropole.fr). L'instruction et la gestion des dossiers ont été confiées aux chambres consulaires. En effet, CCI et CMA ont été désignées dès le début comme porte d'entrée pour les entreprises. Un retour quotidien des dossiers acceptés sera fait à Bordeaux Métropole.

Date limite de dépôt le 31 juillet 2020.

CONTACTS PRESSE

Bordeaux Métropole

Sophie TRACOU s.tracou@bordeaux-metropole.fr

☎ 05 56 93 68 69 - 06 07 83 75 17

Benoît JAVOT b.javot@bordeaux-metropole.fr

☎ 05 56 99 85 59 - 06 32 55 15 80

CCI Bordeaux Gironde

Philippe GARCIA / Florence RICO-FAYAD pgarcia@bordeauxgironde.cci.fr

☎ 06 20 63 53 83 / 05 56 79 52 48

Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Gironde

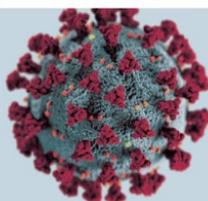
Ludovic GROULT ludovic.groult@cm-bordeaux.fr

☎ 06 81 31 67 73

COMMUNIQUÉ PRESSE



En partenariat avec :



FONDS COVID BORDEAUX MÉTROPOLE 0 salarié

Commerçants, Artisans, Entreprises

Chambre d'Agriculture de la Gironde

Elisabeth UMINSKI elisabeth.uminski@na.chambagri.fr;